

Horizon

magazine municipal d'informations - trimestriel - n° 173 - Avril 2016

Budget 2016
Maintien des subventions
aux associations locales

P.04



Travaux,
une nécessité

P.06



Clàire Muskala,
nouvelle ostéopathe

P.12



TAP, peinture sur
drapeaux



ÉDITO

Noyelloises, Noyellois,

Déjà le 1^{er} trimestre s'éloigne de cette année 2016.

Trimestre qui a vu les vœux de tous, vœux de paix, vœux de fraternité, de solidarité, mais aussi une lutte intense contre les terroristes qui ont ensanglanté notre pays et la Belgique.

Mais, ce trimestre a aussi été une période de réflexion des commissions, bureaux et Conseils Municipaux, de décisions pour continuer à améliorer si possible le service public. Ce challenge est mené chaque année. Mais, cette année, la baisse des dotations de l'État continue. C'est plus de 121 000 euros de moins en 3 ans et cela pose de réels problèmes.

L'élaboration du budget primitif de la commune se veut le reflet de l'énergie et de la volonté des élus de maintenir nos prévisions 2010-2020. Les investissements représentent 30 % du budget. Les travaux seront réalisés comme prévu en 2016 : réaménagement de la rue de Vermelles, parking à la crèche, entretien des bâtiments communaux (mairie, écoles...). Il faudra étaler les investissements futurs pour maintenir les taux d'imposition que le Conseil Municipal, unanime, a voté cette année.

Le Conseil Départemental a lui aussi augmenté ses prélèvements sur les habitants. Au total nous sommes conscients que c'est lourd effectivement.

Les dépenses de fonctionnement ont été revues à la baisse, les assurances renégociées, les contrats rediscutés... Les subventions seront maintenues aux associations pour leur permettre de continuer à oeuvrer pour les Noyellois et Noyelloises.

Toutes les communes sont dans le même contexte. Certains, comme nous, augmentent les impôts locaux. D'autres réduisent les investissements, d'autres aussi baissent quelques peu les taux.

La revalorisation des bases des valeurs locatives faite par l'État n'augmentera pas le total perçu par la commune. En effet, le nombre d'habitants de Noyelles fait que le montant total perçu reste identique à celui de 2015.

Notre deuxième trimestre est marqué par les fêtes traditionnelles et les commémorations : le 1^{er} mai avec la fête du travail et les remises de médailles, le 8 mai avec la commémoration de la fin de la Guerre 39-45.

Cette année, le ministère des Anciens Combattants veut que dans tout le pays, le 29 mai rappelle le sacrifice des nombreux morts lors de la bataille de Verdun et de la Somme.

À Noyelles un groupe prépare actuellement une exposition sur un Noyellois décédé lors de cette bataille. Les écoles participeront également, je pense, à cette commémoration.

Notre tournoi de foot « toujours » international grâce aux jumelages avec les communes de Waldenburg et Lomianki trouve sa place dans ce mois de mai chargé. Il aura lieu le 8 mai. En juin auront lieu les galas des associations, la fête de l'école... avant l'arrivée des vacances d'été.

Ne soyons pas pessimistes, voyons l'avenir avec optimisme, gardons le moral car « si on avance pas on recule » et alors ce n'est pas bon...

Bonne lecture à tous.

Le Maire
Léon COPIN



horizon

N° 173 - Avril 2016

Service Communication
Mairie - avenue de Paris
62980 NOYELLES-LES-VERMELLES
Tél. 03 21 61 38 38

communication@noyelleslesvermelles.fr

Directeur de la publication

Léon COPIN

Rédaction - Infographies

Photographies - Réalisation

Céline PARMENTIER

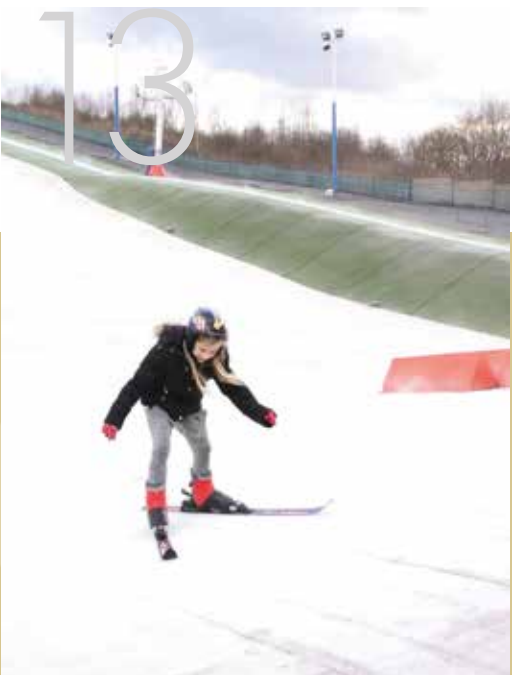
Service Communication

Impression RCS 378 454 300

Tirage 1 120 exemplaires

Dépôt légal à parution.





Sommaire

Échos

- 04 Renforcer la sécurité et améliorer la qualité des voiries municipales
- 06 Une ostéopathe à Noyelles
- 07 Les professionnels de santé à Noyelles

Noyelles&vous

- 08 Un nouveau site internet voit le jour
- 10 Concours des maisons fleuries, inscrivez-vous avant le 27 mai
- 11 Collecte des déchets, comment ça marche ?

Jeunesse

- 12 Des artistes aux TAP
- 13 Ça glissait pendant les vacances de février

Dossier

- 14 Budget 1016 : maîtriser les dépenses pour maintenir des finances saines
- 16 Équilibrer les comptes
- 17 Léon Copin, gestionnaire d'expérience..

p23 La page de la bibliothèque municipale
Conseils de lectures et informations culturelles.

p24 État civil
Retrouvez les naissances, mariages et décès du dernier trimestre.

Renforcer la sécurité et améliorer la qualité des voiries municipales

La route de Vermelles voit passer quotidiennement un nombre important de voitures, bus et camions. L'état de cette voirie municipale s'est fortement dégradé ces derniers mois.

Des travaux vont donc être entrepris au deuxième semestre pour restaurer une portion complète de la route et une autre portion partiellement. La délimitation de quais de bus est également prévue. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.



Route de Vermelles

AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA CRÈCHE

Un parking de 8 places sera aménagé à proximité du multi-accueil l'Orée du Jour par la société qui entreprendra les travaux route de Vermelles. Cela permettra une économie significative.



Avenue de la Paix

Pour une circulation plus sécurisée, l'îlot central a été surélevé Avenue de la Paix.

Malgré la mise en place d'un premier terre-plein central, certains automobilistes le franchissaient coupant ainsi l'Avenue de la Paix. Suite aux aménagements récents

sur l'îlot central, il n'est plus possible de faire fi de l'interdiction de tourner à gauche en venant de la route de Mazingarbe.



Travaux à Cambrin jusqu'au 31 août

Les travaux d'assainissement réalisés par Artois Comm. sur la RD 941 de Cambrin auront un impact sur la commune. En

effet, un itinéraire conseillé de déviation sera mis en place et empruntera l'avenue de la Paix (RD 943) par Noyelles.



Attention aux enfants à vélo !

Dès les premiers rayons de soleil, les petits noyellois enfourchent leur deux roues, vélo, trottinette... pour diverses balades à travers la commune.

Il est important de rappeler aux enfants les règles de circulation et les dangers de prendre les sens interdits ou autres rues à contresens.

Parents, nous comptons sur votre vigilance !

Le SIVOM des deux cantons initie les écoliers à la prévention routière.

Les élèves de l'école élémentaire Pierre Baudel participent au challenge intercommunal d'éducation routière : le junicode.

Théorie et pratique permettent d'adopter les bons réflexes.



Colombarium

Jardin du souvenir

La mise en application de la loi relative à la législation funéraire impose aux communes de disposer d'un site cinéraire doté d'un jardin du souvenir et d'une stèle gravée.

Ainsi, lorsqu'un décès donne lieu à une crémation les cendres du défunt

peuvent être dispersées dans le jardin du souvenir.

Le cimetière de Noyelles étant déjà doté d'un colombarium, il reste à la municipalité à mettre en place un jardin du souvenir et une stèle qui permettra l'identification des personnes.



Le SIVOM des deux cantons entretient l'éclairage public

L'éclairage public de la commune est entretenu par les agents du SIVOM des deux cantons. Ils possèdent un camion nacelle qui leur permet d'assurer la maintenance des quelques 551 points lumineux de Noyelles-les-Vermelles. Ils ont également en charge les 16

armoires de commande de la commune. Lorsqu'une panne ou un dysfonctionnement sont signalés à la mairie, la commune fait appel aux équipes du SIVOM. Ils interviennent ensuite sur l'éclairage public en fonction de leurs plannings.

Une ostéopathe à Noyelles

Début février, Claire Muskala a ouvert son cabinet d'ostéopathie au 1 avenue de Paris. Nous sommes allés à sa rencontre.

Claire, quel est votre parcours ?

« Après un an de prépa kiné à Berck-sur-Mer, je me suis formée à l'ostéopathie pendant cinq ans et demi à l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lille.

Pour être ostéopathe il faut aimer les gens. On donne, mais on reçoit aussi beaucoup. »

Pourquoi venir consulter une ostéopathe ?

« Les consultations sont des moments agréables. Il s'agit de manipulations douces, en dessous du seuil de la douleur. Les techniques utilisées sont adaptées au patient et sa pathologie, à aucun moment il ne doit avoir mal.

Il ne faut pas consulter uniquement lorsque l'on a mal. Nous accumulons chaque jour des agressions et d'un coup c'est trop et ça se traduit par un lumbago sans raison particulière, des maux de tête... Consulter en prévention permet d'éviter ces maux. Il vaut mieux ne pas attendre d'être coincé ou plié en deux pour consulter !

Je reçois des patients qui souffrent de toutes sortes de maux : des douleurs du système locomoteur, au cou, à l'abdomen, aux appareils génitaux internes... Des soucis ORL comme les migraines ou encore les sinusites. Des états psycho-émotionnels fragiles qui peuvent être dus à un thorax en fermeture qui affecte un organe et donne un état de stress sans que l'on sache pourquoi...

Travaillez-vous avec d'autres professionnels de la santé ?

« Oui, avec le kinésithérapeute, le dentiste, le podologue, la sage-femme, le diététicien, l'ophtalmologiste... et bien sur le médecin traitant. Je traite la santé du patient dans sa globalité. »

Qui peut venir vous consulter ?

« Je peux voir en consultation aussi bien les nourrissons que les personnes âgées. Il est important que les bébés consultent au plus tôt à la sortie de la maternité (avant 6 mois) pour la plagiocéphalie (« tête plate »). Je vois également les bébés pour les torticolis, les coliques, les problèmes de régurgitation, de sommeil, de posture... Et les enfants plus grands pour des soucis d'énurésie (pipi au lit), de marche ou encore d'hyperactivité.

Pour les femmes enceintes, il est possible de soulager les brulants d'estomac, la sciatique (nerf sciatique)...

Chez les seniors, il est également possible de soulager la gêne ou la douleur. Les séances d'ostéopathie permettent dans les cas d'arthrose ou de rhumatisme de redonner de la mobilité là où il y en a encore.

Le sportif peut également consulter en prévention. Cela peut être intéressant pour ceux qui souhaitent avoir la meilleure performance possible. »



Claire Muskala

Le cabinet d'ostéopathie est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h.

Les séances durent trois quarts d'heure et peuvent être prises en charge par certaines mutuelles.

Il n'est pas nécessaire de consulter son médecin traitant au préalable.

Pour prendre rendez-vous contactez le 06 22 64 28 27.

Les professionnels de santé à Noyelles

Dentistes

Chevalier Jean-Etienne
Lefebvre Camille
37 Avenue de Paris
03 59 41 79 93

Infirmières

Breznik Catherine et Caroline
Rue Henri Piquart
03 21 27 47 63

Médecin traitant

Brige Jean-François
62 Avenue Saint Exupéry
03 21 26 27 82

Kinésithérapeute

Delaunoy Grégory
7 résidence de l'Europe
03 21 52 59 47

Podologue

Griboval Céline
112 Rue des Résistants
03 21 27 76 34

Ostéopathe

Muskala Claire
1 Avenue de Paris
06 22 64 28 27

Il n'y a pas de pharmacie à Noyelles ?

Selon l'article L5125-11 du code de la santé publique, l'ouverture d'une officine dans une commune qui en est dépourvue peut être autorisée lorsque le nombre d'habitants dans la commune est au moins égal à 2 500. Or Noyelles compte actuellement 2360 habitants.

Travail saisonnier

Cet été seize jeunes Noyellois et Noyelloises peuvent bénéficier d'un emploi saisonnier au sein des services de la mairie.

Qu'ils soient techniques ou administratifs ces « jobs d'été » sont très prisés, car ils permettent d'acquérir une expérience professionnelle et surtout, quelques économies pour la rentrée.

L'accueil de loisirs recrutera également plusieurs animateurs ou animatrices diplômé(es) du BAFA (Noyellois en priorité) pour encadrer les enfants.

Vous souhaitez postuler à un poste d'animateur ou de saisonnier pour l'été 2016 ?

Envoyer votre CV ainsi qu'une lettre de motivation en mairie, à l'attention de Monsieur le Maire. Les candidatures seront examinées fin mai.



La Mission Locale de l'Artois organise des journées jobs d'été à destination des lycéens, étudiants, demandeur d'emploi... en recherche d'un contrat saisonnier pendant l'été.

Pour obtenir toutes les informations, téléchargez l'appli mobile du réseau Informations Jeunesse Nord – Pas de Calais.



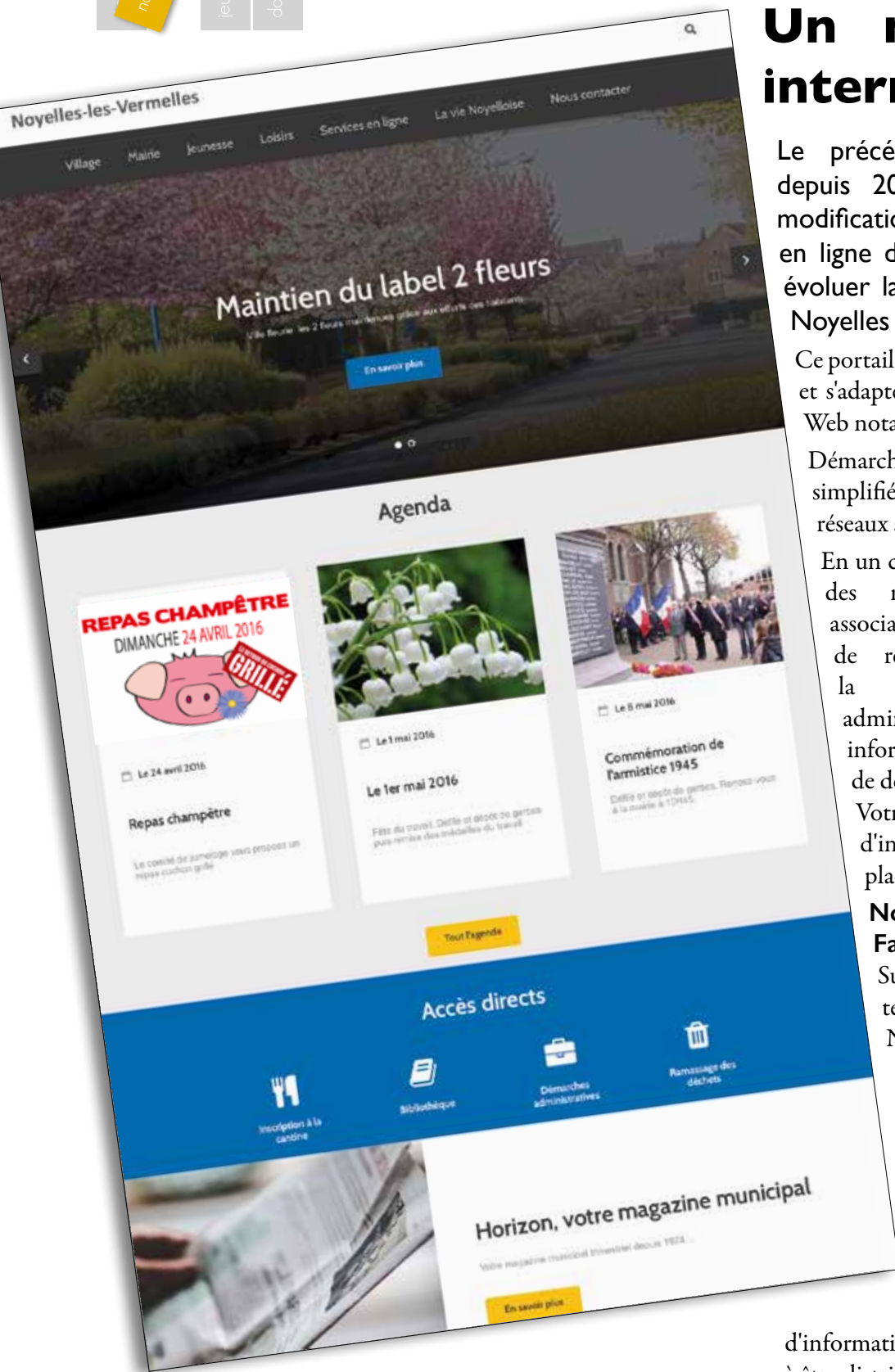
La Poste à Noyelles

Le bureau de Poste situé 4 rue Henri Piquart est ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 11h30.

Le Distributeur Automatique de Billets (DAB) acheté par la municipalité en 2001 a permis le maintien des services de proximité de La Poste sur la commune.

Ce type de service permet de dynamiser le centre du village entraînant une halte des personnes de passage, un accès aux commerces et services locaux... Sans cet investissement de la municipalité, le bureau de Poste aurait pu disparaître comme dans d'autres petites communes.

Un nouveau site internet voit le jour



Le précédent site internet existait depuis 2002 et avait subi quelques modifications en 2010. Le nouveau site, en ligne début mai, permettra de faire évoluer la présence institutionnelle de Noyelles sur la Toile.

Ce portail sera plus moderne, plus dynamique et s'adaptera aux nouvelles consultations du Web notamment sur mobile et tablette.

Démarches administratives et services seront simplifiés, photos, vidéos, vie associative et réseaux sociaux y seront accessibles.

En un clic vous pourrez retrouver l'agenda des manifestations municipales et associatives, les actualités, les services de restauration scolaire ainsi que la bibliothèque, les démarches administratives ou encore les informations concernant le ramassage de déchets.

Votre magazine municipal d'information aura lui aussi toute sa place sur le nouveau site !

Noyelles-les-Vermelles aussi sur Facebook et Twitter.

Suivez l'actualité de la commune en temps réel sur Facebook : Ville de Noyelles-les-Vermelles et sur Twitter.

Et dans ma boîte aux lettres ?

Bien entendu les traditionnelles publications papier seront toujours diffusées. Retrouvez chaque mois l'agenda des manifestations municipales et associatives en consultant le mensuel papier Noyelles et Vous. Votre magazine

d'informations trimestriel Horizon continuera à être distribué aux Noyellois.

Cette année, la fête des voisins aura lieu le 27 mai 2016

L'occasion de se retrouver entre voisins dans la cour, le jardin, le hall ou à la maison pour un moment de partage dans la bonne humeur.

Grâce à son adhésion à l'association Immeuble en fête, la municipalité met à votre disposition différents accessoires au logo de la fête des voisins : badges, ballons, gobelets, T-shirts, nappes, invitations...

Pour les obtenir, rendez-vous en mairie pour vous inscrire auprès de Bruno Traché, 1^{er} adjoint, les mercredis de 16h à 18h.



Participez au concours !
Partagez vos photos de la fête des voisins sur la page facebook du village.

La municipalité vous propose un jeu concours à l'occasion de la fête des voisins.

Comment ça marche ?

1. Prenez la photo la plus originale de votre tablée le soir de la fête des voisins
2. Envoyez-la en message privé avec les coordonnées du référent de votre secteur, quartier, rue, immeuble... sur la page Facebook de la commune : Ville de Noyelles-les-Vermelles
3. Les photos seront publiées dans un album public et la photo qui obtiendra le plus de « j'aime » avant le 3 juin (inclus) aura remporté le concours.

Les gagnants remporteront un lot offert par la municipalité.

Un jeune footballeur noyellois s'apprête à vivre le rêve américain

Léo Faidherbe, 17 ans, partira du 24 mai au 6 juin pour un voyage inoubliable à Los Angeles !

Il a été repéré par la Team LA 59-62, association qui sélectionne de jeunes joueurs de la région et leur propose de participer à un tournoi sportif international à Las Vegas (en février) ou à Los Angeles (en mai).

Avec une vingtaine de jeunes footballeurs nordistes, Léo participera au Tournoi du Memorial Days de Los Angeles. Les joueurs sélectionnés sont ainsi récompensés pour leurs qualités footballistiques, mais aussi pour leur comportement sur le terrain. Au programme de ce séjour les entraînements, le tournoi, mais aussi des découvertes, des visites ... Une aventure sportive et humaine !



Léo, en bas à gauche et son équipe

Léo et sa famille ont dû financer une somme importante pour ce voyage. Pour y parvenir ils ont vendu des cases et des billets de tombola, et ont sollicité une aide de la municipalité. Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 500€ à Léo afin de lui permettre de vivre cette expérience extraordinaire et exceptionnelle. En retour, Léo s'est engagé à partager son expérience avec la commune et à s'investir auprès des jeunes noyellois (TAP, CMIS...).

Nous lui souhaitons un bon voyage !

Concours des maisons fleuries Inscrivez-vous avant le 27 mai !

Fleurir sa commune c'est agir en faveur de la qualité de vie des habitants, mais c'est aussi choisir de lui donner une image toujours plus accueillante.

Pour participer inscrivez-vous en mairie ou téléchargez le bulletin d'inscription sur le site de la commune www.noyelleslesvermelles.fr avant le 27 mai.

Une nouvelle fois cette année le Conseil Municipal accueillera le jury du concours des villes et villages fleuries.

Votre participation au concours communal contribuera au fleurissement de la commune et l'aidera à se distinguer devant le jury départemental ! Ensemble, faisons de Noyelles une commune fleurie où il fait bon vivre !



Lors de son dernier passage, le jury régional a donné quelques conseils, vous pouvez également les suivre :

- Privilégier la plantation de vivaces : elle permet un arrosage moindre, les vivaces ont une durée de vie plus longue et permettent donc de faire des économies.
- Pailler les parterres de fleurs : le paillage permet de retenir l'eau et empêche la prolifération de mauvaises herbes et donc évite l'utilisation de désherbants.

L'élagage des arbres est assuré par le SIVOM des 2 cantons

Pourquoi les arbres de mon quartier ou de ma rue ne sont-ils pas élagués ? Cette question a été posée plusieurs fois lors des réunions de quartier organisées par la municipalité en fin d'année.

Il faut savoir que c'est le SIVOM des 2 cantons qui a en charge l'élagage des arbres de la commune et des 13 communes qu'il regroupe.

Les équipes d'élagueurs interviennent donc sur l'ensemble des communes, quartier par quartier, par roulement, selon un planning défini.

Ils interviennent de la mi-novembre jusqu'à la mi-mars et profite de la période hivernale pour couper les branches dangereuses aux abords des écoles, routes et bâtiments.



Intervention du SIVOM au Clos du bois

Le SIVOM des 2 cantons assure également le balayage de fils d'eau des voiries.
La balayeuse passera dans notre commune les 3 juin, 2 août, 3 octobre et 2 décembre.

Collecte des déchets, comment ça marche ?

La collecte des déchets est assurée par Artois Comm. à Noyelles-les-Vermelles.

Le ramassage des **ordures ménagères** a lieu tous les mardis matins (dès 4h30). Vous pouvez y déposer les déchets souillés et les restes de cuisine, le verre non-recyclable tel que la vaisselle.

Le ramassage des **ordures sélectives** (recyclables) a lieu les mardis en semaine paire (dès 13h30). Vous pouvez y déposer les journaux, magazines, prospectus, emballages cartons, bouteilles et flacons en plastiques, briques alimentaires et boîtes métalliques...

Les **déchets végétaux** sont ramassés du 6 avril au 30 novembre tous les mercredis après-midi (dès 13h30)

Pour qu'ils soient collectés vous devez mettre vos branchages en fagots ficelés. La collecte est limitée à un volume de 10 sacs de 100 litres pour le gazon et 1m³ pour le branchage.

Collectes des encombrants le 23 juin et le 1^{er} décembre. Les encombrants doivent être sortis la veille au soir uniquement.

Nuisances sonores, évitez-les..

Tondeuses, débroussailleuses et autres matériels de jardinage bruyants reprennent du service avec l'arrivée des beaux jours.



Par arrêté du Maire, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils bruyants et susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, doivent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30;
- les samedis de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h30.



Des artistes aux TAP

Les enfants qui participent aux Temps d'Activités Périscolaires préparent les toiles qui seront exposées en Allemagne à l'occasion de la Fête des drapeaux qui aura lieu début septembre !

Tous les vendredis après-midi les enfants participent à diverses activités. Les activités de cette dernière période sont très attendues par les enfants. En effet, sont au programme : le jardinage, le sport, les ateliers recyclage, les ateliers cuisine, les parcours de motricité, les activités de loisirs ou encore la musique et l'aéromodélisme.

Voyages scolaires

Chaque année, la municipalité offre le voyage scolaire pour les 315 enfants de l'école Pierre Baudel.

En février, quatre classes de l'école maternelle ont pris le bus pour aller au Cirque Educatif de Sin-le-noble. Les élèves sont revenus avec des étoiles plein les yeux car le spectacle était de qualité. Le travail autour du cirque a continué dans les classes dans les semaines qui ont suivi. Les tout-petits iront découvrir la ferme à gouy-Servins.

Les CP visiteront en mai le musée Matisse, les CE1 le LAM et le parc archéologique Asnapio et les CM1-CM2 iront au LAM et au forum des sciences.

Le saviez-vous ?

Le voyage scolaire financé par la municipalité aux enfants scolarisés à Noyelles coûte près de 5000€ (entrées aux parcs, musées, ateliers d'animations...). La commune prend également en charge le transport en bus et les goûters.



"Sport Vacances"



Pendant les vacances de février les adolescents ont pu s'initier au badminton, tennis de table, foot, handball ou encore tchoukball. Cette dernière activité est un sport d'équipe mélangeant volley, handball et squash. Les points sont marqués en faisant rebondir un ballon sur une sorte de trampoline.

Les adolescents ont également participé à une compétition de handball à Bruay-la-Buissière. L'équipe de Noyelles-Les-Vermelles a remporté le tournoi face aux équipes de Douvrin, Bruay, Sains-en-Gohelle et Violaines.

Ça glissait pendant les vacances de février !

Les enfants fréquentant les accueils de loisirs de février ont fini les vacances en beauté avec une après-midi ski à la base de loisirs Loisinord de Noeux-les-Mines. Beaucoup d'entre eux ont découvert les joies de la glisse pour la première fois... et bien ils en redemandent !



Encadrés par leurs animateurs les enfants se sont élancés du haut de la petite piste pour commencer. Après un ou deux essais, ils se sont vite accrochés au téléski pour rejoindre une piste plus pentue. Pas besoin de faire de chasse-neige, avec les enfants, c'est directement tout schuss !

Pour les vacances de Printemps de nombreuses activités de loisirs sont proposées. Les enfants peuvent également aller au cinéma, faire du poney ou encore se rendre aux 30^{ème} rencontres internationales de cerfs volants à Berck-sur-mer le 15 avril !



Fermeture d'une classe à la maternelle

La compétence scolaire est partagée entre le Maire, qui inscrit les élèves, et l'Éducation Nationale qui décide de l'ouverture et de la fermeture des classes. Dans une commune de la taille de Noyelles, le nombre d'enfants à scolariser connaît des fluctuations d'une année à l'autre.

Ainsi pour la rentrée scolaire 2016, les effectifs de la maternelle ne

sont pas suffisants et la classe des tout-petits devra fermer malgré la mobilisation de la municipalité et des parents d'élèves. Selon l'inspection académique il manque une dizaine d'enfants en maternelle pour éviter la fermeture...

Toutefois, un nouveau décompte sera fait à la rentrée et si un nombre suffisant d'enfants sont inscrits,

l'Éducation Nationale peut décider l'ouverture d'une classe.

La municipalité et les enseignants déplorent cette situation. En effet, la fermeture d'une classe risque d'entraîner une surcharge des classes restantes et des conditions de travail de moins bonne qualité, tant pour les enseignants que pour les enfants.

Mon enfant ne peut pas entrer à la maternelle, quelle solution à Noyelles ?

Le multi-accueil L'Orée du Jour accueille les tout-petits à Noyelles-les-Vermelles.

Les enfants non scolarisés âgés de 2 mois et demi à 4 ans peuvent être accueillis à L'Orée du Jour du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour plus de renseignements contactez la directrice, Sandrine Delva au 03 21 26 64 30 ou par mail s.delva@noyelleslesvermelles.fr

BUDGET 2016 : maîtriser les dép

Le budget voté à l'unanimité

Le budget primitif d'une commune doit cette année être voté avant le 15 avril. C'est-à-dire que le Conseil Municipal doit voter les prévisions de dépenses et de recettes de la collectivité pour l'année à venir.

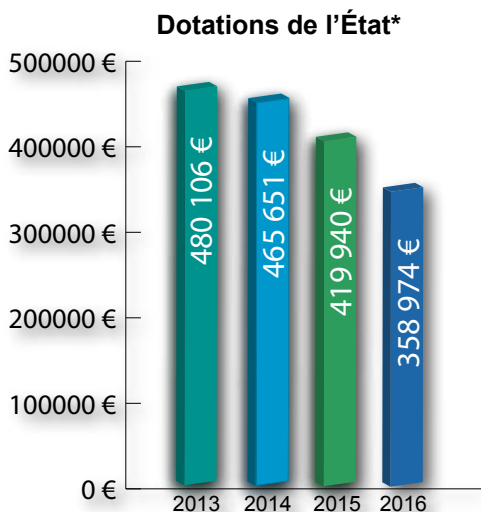
Ce vote fait suite au travail des services municipaux et au débat des élus. Le budget 2016 a été voté par le Conseil Municipal le 25 mars dernier. Avec un montant global de 4 820 807 euros (fonctionnement et investissement) il permet de toujours se tourner vers l'avenir tout en maîtrisant les dépenses.

« Les choix budgétaires effectués visent à garantir le maintien de services publics de qualité pour tous les Noyellois tout en maintenant le plan d'action électorale et d'évolution 2010/2020.

Mais, il faut savoir que tout comme un ménage qui perçoit un salaire, la commune perçoit des dotations de l'État qui sont une partie de ses recettes. Et cette part de recettes est en baisse, il faut donc faire des économies sur certaines choses, comme le ferait une famille. »

Des dotations en baisse...

Les dotations sont des prélèvements opérés sur le budget de l'État et distribués aux collectivités territoriales. Depuis plusieurs années ces dotations sont en baisse ce qui pousse les municipalités à réaliser des économies et à trouver de nouveaux financements.



« Il faut continuer à investir pour donner encore plus de confort aux noyellois. L'un des points forts de notre programme 2010-2020, la construction de la crèche L'Orée du jour a été réalisé, il reste maintenant à assurer la réfection des routes communales les plus abimées. »

Léon Copin,

Maire de Noyelles-les-Vermelles

Le budget d'une commune qu'est-ce que c'est ?

Tout comme un particulier la commune doit gérer un budget annuel. À l'image des ménages qui perçoivent un salaire, elle gère également des recettes provenant notamment des dotations de l'État.

Comme un particulier, elle utilise ses recettes à la fois pour le quotidien (fonctionnement des services municipaux), mais également pour le long terme (investissement dans les équipements, la voirie...).

L'objectif est d'équilibrer les recettes et les dépenses afin de ne pas mettre la commune et donc les Noyellois, dans une situation financière délicate.



*Dotations forfaitaire et de solidarité rurale

ences pour maintenir des finances saines

Cette simulation d'une imposition 2016 a été réalisée sur la base d'une maison de valeur locative moyenne. Cette valeur locative a été augmentée par décision gouvernementale de 1 % cette année. **Le conseil municipal a décidé une revalorisation de 5,63 % des taux de la part communale en 2016.** Ainsi, les taux communaux de la taxe d'habitation passent à 20,02 % (18,96 % en 2015), ceux de la taxe foncière sur le bâti à 38,51 % (36,46 % en 2015) et ceux de la taxe foncière sur le non bâti à 95,09 % (90,02 % en 2015).

Estimation de la taxe d'habitation 2016

Éléments de calcul		Commune	Syndicat de communes (SIVOM)	Intercommunalité Artois-comm	Taxe spéciale d'équipement (Etat)		
Valeur locative brute		2833	2833	2833	2833		
Valeur locative moyenne		2722	2722	2722	2722		
ABATTEMENTS	• Général à la base	15%			%		
	• Abattement	425					
	• Personne(s) à charge				10%		
	- Par personne rand 1 ou 2 pour personne(s)	10%					
	- Par personne rand 3 ou + pour personne(s)	15%			15%		
	• Spécial à la base	%			%		
• Spécial handicapé	%			%			
Base nette d'imposition		2408	2833	2833	2833	TOTAL DES COTISATIONS	en2016: 915 €
Taux d'imposition 2016		19,90%	1,74%	13,12%	0,586%		(2015 : 885)
Cotisation 2016		479	49	371	16	Frais de gestion	+12
Taux d'imposition 2015		18,96%	1,74%	13,12%	0,586%		
Rappel cotisation 2015		452	49	368	16		
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2015 ET 2016							
		ANNÉE 2015	ANNÉE 2016	En valeur	En pourcentage		
Somme à payer		897 €	930 €	+33 €	+3,67%		
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01				RÉGIME P		Montant de votre impôt	930€
Taux global 2000		Identifiant	Nature	DF	AFF		
23,59%		XXXXXXX	Maison		H	2833	
Cotisation référence 2003							

POUR UNE HABITATION D'UNE VALEUR LOCATIVE BRUTE DE 2833€
930€ pour 2016
(897€ pour 2015)

Cela donne, pour notre commune, une recette de 30€ pour la taxe d'habitation et de 33€ pour la taxe foncière sur le bâti.

« La baisse annoncée des dotations de l'État et les doutes sur les subventions ont rendu la mise en forme du budget 2016 difficile. Élus et services municipaux ont travaillé à l'élaboration d'un budget serré, impliquant des efforts de tous et une grande maîtrise des dépenses.

Mais, des projets du plan communal 2010-2020 sont encore à mener. Nous ne pouvons pas rester inactifs. La réfection des voiries municipales, l'entretien des bâtiments, ou encore le maintien des services aux nayellois sont une nécessité.

Toutefois, malgré des paramètres extérieurs toujours aussi incertains, nous avons fait le choix de poursuivre le programme prévu en limitant au maximum l'augmentation des taxes. »

Estimation de la taxe foncière 2016

Éléments de calcul		Commune	Syndicat de communes (SIVOM)	Intercom. Artois-comm	Département	Taxe spéciale d'équipement (Etat)			
PROPRIÉTÉS BÂTIES	Taux 2016	38,51%	3,25%	2,76%	22,26%	0,603%	TOTAL DES COTISATIONS	953*	
	Taux 2015	36,46%	3,25%	2,76%	20,26%	0,603%			
	Adresse							Frais de gestion de la fiscalité directe locale	+30
	Base	1417	1417	1417	1403	1417			
	Cotisation	545	46	39	315	8			
	Cotisations								
2016	545	46	39	315	8				
2015	512	46	39	284	8				
Variation en %		+6,44%	+0%	+0%	+10,91%*	0%			
Montant de votre impôt								983€	

* Notez que l'augmentation de la part du Département est supérieure à celle de la commune (919€ pour 2015)

Équilibrer les comptes

Le budget d'une commune se vote en équilibre des recettes et des dépenses. Cela permet de ne pas mettre la commune, et donc les Noyellois, dans une situation financière qui serait délicate.

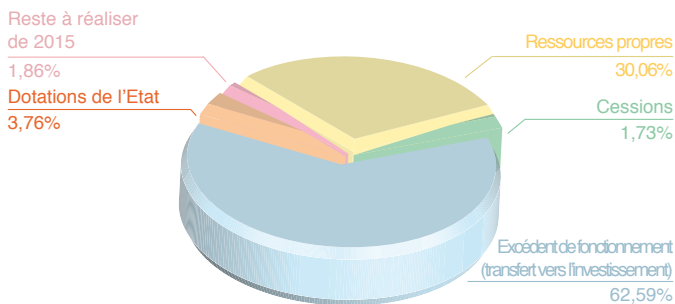
« Chacun est d'accord pour assurer qu'il faut maîtriser les dépenses. L'ajustement, le gel ou le retrait de certaines dépenses de fonctionnement sont nécessaires pour équilibrer le budget.

Des efforts sont faits, les dépenses de fonctionnement sont étudiées à la loupe et optimisées. Les renégociations de contrats, les travaux effectués en régie municipale par les services techniques ou

encore les nombreux partenariats permettent de limiter les dépenses. Nous nous mobiliserons toujours pour que notre village reste attrayant et agréable. »

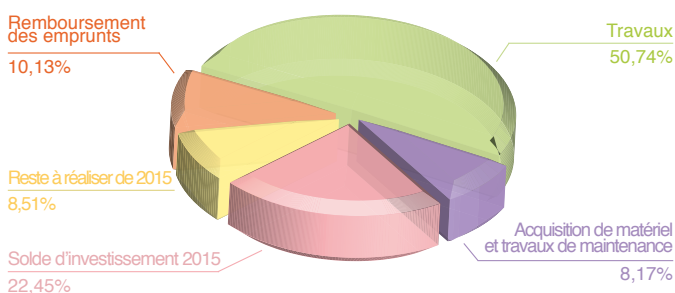
Léon Copin,
Maire de Noyelles-les-Vermelles

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :
Autofinancement, subventions et dotations de l'État, de la Région ou du Département, taxes d'aménagement...

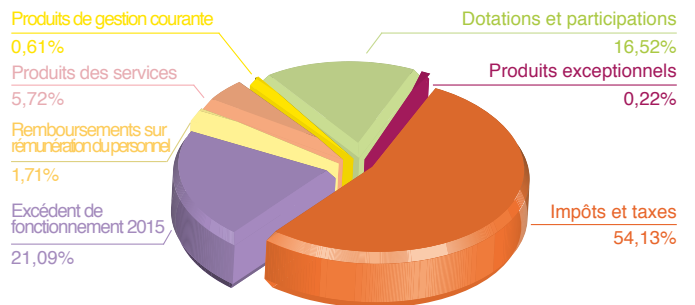


LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :
1 451 914 € (30 % du budget 2016)

Ces dépenses permettent d'enrichir, d'embellir, de moderniser et de protéger durablement le patrimoine de la commune (travaux dans les bâtiments publics, les voiries, remboursement du capital des emprunts ou encore les travaux qui restent à réaliser de l'année 2015...)

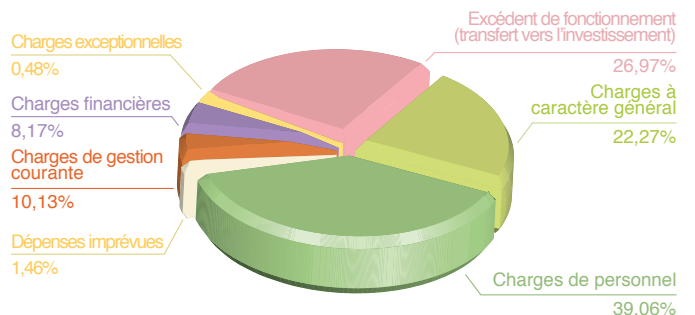


LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
Taxes d'habitation et foncière, revenus des immeubles et produits divers de gestion, remboursement des rémunérations du personnel en congé maladie...



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :
3 368 893 € (70 % du budget 2016)

Ce sont les dépenses courantes de la commune. Elles permettent la mise en œuvre des services publics pour les Noyellois (subventions aux associations, réparations diverses, publications, formations, intérêts des emprunts, imprévus, bourses, cotisations et charges sociales diverses, salaires du personnel, indemnités des élus...)



Léon Copin, gestionnaire d'expérience...

Maire depuis 1971, Léon Copin fêtait le 19 mars ses 45 ans de mandat de Maire.

C'est en présence de monsieur le Député, du Président d'Artois Comm., du Maire de Waldenburg, des Maires des communes voisines, du Conseil Municipal, du personnel communal, et de la famille et des amis de monsieur le Maire que s'est déroulée cette cérémonie privée.

Tous sont venus exprimer leur estime, leur sympathie et leur amitié à Léon Copin ému et fier du travail accompli pour rendre le village toujours plus accueillant et agréable.

Après les discours saluant le travail des équipes municipales et retraçant le parcours de Léon Copin, quelques anecdotes communes ont été partagées.

Léon Copin après avoir remercié les personnes présentes

« 45 ans de Maire. C'est en fait les Noces de Vermeil du Maire avec sa commune. La commune qui est une épouse exigeante mais combien passionnante. C'est aussi l'expression du suffrage universel qui m'avait élu au Conseil Municipal en 1965 et réélu depuis, avec une population qui a complètement changée. Les plans pour le développement de la commune se sont succédés 1975-2000, 2000-2010, et le 3^{ème} plan 2010-2010 en cours.

Notre devise a toujours été : « Bien vivre dans la commune ».

Les infrastructures nombreuses et variées facilitent la création de nombreuses associations qui rassemblent les Noyelloises et Noyellois. La construction de plusieurs lotissements (c'est plus de 600 logements

créés) attirent des familles, c'est nécessaire pour la survie de nos écoles.

Natif de Noyelles, j'ai connu la commune à 500 habitants, aux 9 bistrots, 9 fermes, des Noyelloises et Noyellois qui travaillaient à la mine (Annequin, Vermelles). C'était autre chose ! C'était il y a plus de 70 ans.

Sans développement, Noyelles serait peut-être une petite commune qui passerait inaperçue dans nos regroupements de communes.

Très tôt, j'ai appris que l'attention aux autres est primordiale. J'ai confirmé progressivement ce sentiment, cette conviction : Je ne suis pas seul, je peux donc construire avec les autres ! »



Léon Copin, Maire de Noyelles-les-Vermelles



RETOUR SUR



20/01 Anniversaire au restaurant scolaire

Plusieurs fois par an, les élèves reçoivent un cadeau offert par la municipalité à l'occasion de leur anniversaire et partagent un délicieux gâteau !



05/02 Patinoire pour les TAP

Les enfants qui participent aux Temps d'Activités Péri-scolaires se sont rendus à Vermelles pour une séance de patinoire et de luge juste avant les vacances de février. Pour se réchauffer ils ont apprécié le chocolat chaud et le goûter offerts par la municipalité de Vermelles.

17/02 Nouvelles lignes au stade de foot

Les joueurs de l'ASN sont ravis, comme chaque année M. Fichaux a retracé les lignes du terrain de football. Plus d'excuses pour discuter ou se disputer les sorties ou les corners...



03/03 Fête des grands-mères

Les mamies du club des aînés qui se retrouvent chaque jeudi après-midi salle Emilienne Moreau ont reçu des mains de Monsieur le Maire un joli bouquet de fleurs. Cette délicate attention devenue une tradition séduit toujours autant ces Dames.



06/03 Cérémonie d'accueil des « nouveaux »

Qu'ils soient nouveaux nés ou déjà bien grands, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont accueilli les nouveaux noyellois pour leur souhaiter la bienvenue sur la commune. Logique pour une commune tournée vers le bien être de ses administrés de remettre un petit cadeau de bienvenue. Après avoir visionné la vidéo de présentation de la commune, les petits noyellois ont reçu un objet gravé et les nouveaux habitants une clé USB et une pochette contenant différents documents de présentation de la commune, d'Artois Comm et de l'Office du Tourisme.



Adrien Dupont



Jean-Claude Molin

23/01 Assemblée Générale des Anciens Combattants

Après 32 ans à la tête de l'association des Anciens Combattants, Jean-Claude Molin a cédé la place à Adrien Dupont le 23 janvier dernier lors de l'assemblée générale. Monsieur Molin a été longuement remercié et félicité pour son action au sein de l'association. Les Anciens Combattants vous donnent rendez-vous pour la commémoration à la Mémoire des déportés le 24 avril, la Fête du travail le 1^{er} mai, la commémoration de l'Armistice de 1945 le 8 mai, la commémoration de la bataille de Verdun et de la Somme le 29 mai.



07/02 Salon des loisirs créatifs

Le salon des loisirs créatifs organisé le 7 février par la MJC a ravi les amateurs de créations manuelles. Le scrapbooking y était à l'honneur, mais aussi la couture, la peinture sur porcelaine, la création de bijoux, d'objets en bois...

18/02 Assemblée Générale du Club des aînés

Le 18/02 dernier le club des aînés tenait son assemblée générale. Les membres de l'association se retrouvent tous les jeudis après-midi en salle Emilienne Moreau.



07/02 Assemblée des Médailleurs du travail

L'assemblée générale des Médailleurs du Travail a eu lieu le 7 février dernier. Monsieur le Maire a souligné l'importance de cette association qui montre tout l'intérêt porté par les Noyellois pour le travail.





20/02 Soirée de gala de Variations

La soirée de gala de l'association de théâtre Variations a remporté un grand succès le 20 février dernier. C'est dans une ambiance cabaret que se sont produits le groupe Tobazco Wild Band et la chanteuse Lisa Angell.



27/02 Repas ch'ti d'Eden

L'association Eden organisait le 27 février dernier un repas Ch'ti et une soirée dansante en salle Europa.



05/03 Repas couscous de l'ASN

Le 5 mars près de 230 convives se sont retrouvés salle Europa pour le traditionnel repas couscous de l'ASN. Les équipes vous donnent rendez-vous pour le tournoi de foot international le 8 mai prochain.



12/03 Frip'days de la MJC

Pose de vernis, concours du plus beau stand, atelier créatif pour les enfants, studio photo... les Frip'days (vide-dressing) organisés par la MJC le 12 mars dernier ont attiré de nombreux visiteurs.



13/03 Assemblée Générale de la Palette Régionale

Le 13 mars avait lieu l'assemblée générale de l'association La Palette Régionale qui rassemble 110 adhérents. Yves Cailleretz, président, est revenu sur les voyages culturels, la participation aux journées « peintres dans la rue et en salle », les expositions, les journées conviviales... L'exposition 2016 à Noyelles-les-Vermelles aura pour thème « Les chevaux ».

Le nouveau bureau a été élu le 7 avril :

Président : Yves Cailleretz

Trésorière : Eliane Fauquembergue

Secrétaire : Annie Lengagne

Vice-présidente : Danièle Toulotte

Trésorier Adjoint : André Cannesson

Secrétaire Adjoint : Michel Bernard

Autres membres : Edith Chrétien, Annie Desfrennes, Angélo Fauquembergue, Marcel Grave, Marie-France Mollet.



26/03 Chasse à l'oeuf

Le samedi 26 mars l'amicale du Personnel Communal de Noyelles organisait sa traditionnelle chasse à l'oeuf. Les petits amoureux de chocolat venus en nombre au city-parc et au parc de l'Europe se sont régalés !



28/03 Trèfle Noyellois

Le 27^{ème} Trèfle Noyellois a du faire face à des conditions météo exécrables le lundi de Pâques.

Cela n'a pas empêché les courageux randonneurs d'emprunter les parcours de 5, 8, 12 ou 20 km. La tombola et les chocolats offerts à l'arrivée par l'association des randonneurs noyellois ont ravi les marcheurs.





MOTARTOIS 2016

À l'occasion de la 20^{ème} bénédiction des motards organisée par le Moto-club Liberté de Béthune, plusieurs convois de motards emprunteront la Route Départementale 943 (avenue de la Paix) le

dimanche 8 mai dans la matinée. Des perturbations de circulation sont donc à prévoir le temps du passage des participants à la balade « Artésienne ».



LE SAVIEZ-VOUS ?

La **Mission locale** de l'Artois assure des permanences le deuxième jeudi matin de chaque mois de 9h à 12h en mairie. Vous pouvez retrouver les dates dans le Noyelles et Vous distribué tous les

mois à l'ensemble des Noyellois.

Les permanences sont sur rendez-vous à prendre au 03 21 77 57 34.

Mission locale de l'Artois, secteur du SIVOM des deux cantons, 8 route de Vermelles 62138 Haisnes.

Les médecins et assistantes sociales de la **Maison Départementale des Solidarités** de Noeux les Mines assurent des permanences sur rendez-vous à Noyelles-les-Vermelles.

Le deuxième jeudi matin du mois de 9h à 12h, à la Maison des associations de Noyelles-les-Vermelles, une assistante sociale est à votre écoute. Vous pouvez retrouver les dates dans le Noyelles et Vous distribué tous les mois à l'ensemble des Noyellois.



Le RAM

Grâce à son adhésion au SIVOM des 2 cantons, la commune bénéficie de services comme celui du Relais des Assistantes Maternelles. Le RAM propose un panel de services dédiés aux « nounous », aux parents et aux enfants !

Pour les parents et futurs parents, les animatrices du RAM peuvent conseiller, orienter et informer sur les modes de garde. Pour les assistantes maternelles, elles informent sur le métier, la professionnalisation, permettent les échanges d'expériences... Chacun y trouvera des informations sur ses droits, sur les contrats, la réglementation...

Et les enfants, accompagnés de leur nounou pourront faire de nouvelles rencontres, participer à des ateliers d'éveil sur des thèmes variés, des fêtes, des découvertes...

Contact : RAM du SIVOM au 03 91 83 35 27

EUROPEAN TOUR

Le nombre d'inscrits étant insuffisant, le comité de jumelage est contraint d'annuler le voyage prévu en Pologne du 16 au 27 juillet. Le voyage en Allemagne du 6 au 17 juillet est maintenu pour les 12-14 ans.



ICF Habitat Nord-Est
change de numero d'urgence :
09 69 32 09 39 (appel non
surtaxé).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Afin de vous orienter vers des oeuvres et des lectures passionnantes, nos bibliothécaires vous donnent les dernières infos culturelles et leurs coups de cœur. Les livres proposés sont évidemment tous disponibles dans notre bibliothèque municipale.

Chers amis lecteurs,

Pour cette nouvelle chronique je vais vous parler de Mr DICKERS Joël, écrivain suisse de langue française qui est né le 16 juin 1985.

Depuis son plus jeune âge il se passionne pour la musique et l'écriture. Dès ses 10 ans il fonde la gazette des animaux, une revue sur la nature qu'il dirigera durant 7 ans. Il est ainsi désigné «le plus jeune rédacteur en Chef» de Suisse.

Son premier roman «Les derniers jours de nos pères» raconte l'histoire d'un service secret britannique durant la Second Guerre Mondiale. Ce livre reçoit le Prix des Écrivains Genevois en 2010.

Puis son second livre «La vérité sur l'affaire Harry Quebert» lui vaut le Prix de la Vocation, le Grand Prix du Roman de l'académie française et le 25^{ème} Prix Goncourt des lycéens. Ce dernier raconte l'histoire d'un jeune écrivain qui mène une enquête afin de prouver l'innocence d'un de ses amis, accusé du meurtre d'une jeune fille.

En septembre 2015, il écrit «Le livre des baltimores» : c'est l'histoire de deux familles américaines dont le destin bascule au fil des années : cette saga a tous les ingrédients d'un thriller dont l'auteur distille les indices au fil des pages.

Je vous invite à lire ces deux derniers ouvrages qui sont à votre disposition.

L'équipe de la bibliothèque.



MAISON DES ASSOCIATIONS
(1^{er} étage avec ascenseur)

LUNDI de 15h00 à 18h00

MERCREDI de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

VENREDI de 17h00 à 18h00

SAMEDI de 10h00 à 12h00



Nous avons pensé à nos plus petits qui pourront retrouver plusieurs histoires de BARBAPAPA ainsi qu'une collection d'albums organisée autour des couleurs.

C'est ainsi qu'une vache se demande qui est blanc et noir comme elle : une coccinelle et une abeille qui se posent la même question et bien d'autre.



C'est l'occasion pour les enfants de se familiariser avec les couleurs.

Infos pratiques

MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
- le lundi de 14h00 à 18h00
- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Samedi de 8h30 à 12h00

Direction générale

Mme Anne-Sophie HANNOT

Police municipale

M. Jean-Marie DEROLLEZ
Tél. : 03 21 61 38 38

Services Techniques

M. Jean-François BOS
Tél. : 03 21 61 38 40

Crèche municipale "L'Orée du Jour"

Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

Bibliothèque

Maison des Associations (étage)
• Lundi de 16h00 à 18h00
• Mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
• Vendredi de 17h00 à 18h00
• Samedi de 10h00 à 12h00

Aide à domicile CIASFPA RADAM

426 rue des résistants
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 14 93

EHPAD les Héliantines

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 66 56 95
Siège : 03 21 64 34 11

Permanence des élus

Léon Copin, Maire
uniquement sur rendez-vous au
03.21.61.38.38

Bruno TRACHÉ

Adjoint à la culture, aux fêtes, aux relations avec les associations et à la communication
Mercredi de 16h00 à 18h00

Philippe BOULERT

Adjoint à la sécurité publique, à la circulation, au cadre de vie, à la vie quotidienne et au développement durable
Vendredi de 18h00 à 19h30

Françoise BRENNER

Adjointe aux finances, à l'emploi et aux relations avec le personnel
Mardi de 18h00 à 19h00

André PRUVOST

Adjoint au sport et aux travaux
Jedi de 17h00 à 19h00

Marie-France BOCQUET

Adjointe à l'éducation, à l'enseignement, à la petite enfance et à la jeunesse
Mercredi de 14h00 à 15h00

noyelles & vous
Retrouvez l'info pratique
tous les mois.

Etat civil **2016**
premier trimestre

Naissances

COMBEMOREL Djulian le 04 janvier à BEUVRY
MICHEL Jade le 02 février à LILLE
BERNARD Hugo le 04 février à BETHUNE
CAMBIER Anna le 07 mars à ARMENTIERES
KOZAK Alice le 10 mars à LENS
DERNONCOURT Jules à le 14 mars à LIEVIN

Décès

MOSSE René le 10 janvier à BEUVRY
LIAL Anne le 20 janvier à NOYELLES-LES-VERMELLES
PRALAT Hélène le 10 février à NOYELLES-LES-VERMELLES
HERBAUT Albert le 11 mars à NOYELLES-LES-VERMELLES
LEBAS Henri le 26 mars à BEUVRY